



RAPPORT D'ACTIVITE 2015

L'année 2015 s'est passée sans grand bouleversement. Nous avons eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles médiatrices formées à l'IUKB ou au GPM. Nous avons eu de même des demandes de stages sur fin de formation. Nous avons décidé de limiter leur nombre à deux simultanément, d'autant que ces demandes dépassent en général ce que l'AsMéd-VD peut offrir.

Une de nos permanentes nous a quitté du fait de son départ à l'étranger. Nous avons obtenu la démission d'un membre dont le comportement inadéquat devenait nuisible à notre association.

Lors des permanences nous avons enregistré 64 appels concernant des conflits de voisinage mais seuls deux d'entre eux ont été l'objet d'une séance de médiation. Les refus de parties B ont été très fréquents. Cédons-nous trop facilement à ces refus ?

Philippe a eu l'occasion de donner deux cours à des groupes de concierges à la demande de deux régies importantes. Il en a profité pour établir un texte d'introduction à la médiation destinée aux concierges. Ce texte a été envoyé à une centaine de gérances de la place. Deux d'entre elles, les plus grandes, les ont diffusées à leurs concierges.

L'AsMéd-VD a été approchée par la Ville de Lausanne dont le bureau pour l'intégration organise « La Caravane des Quartiers ». Ce serait pour nous l'occasion de faire une démonstration de médiation lors des fêtes organisées dans quatre lieux de la ville. Les quartiers intéressés nous le feront savoir à fin février 2016.

Le comité a complété nos statuts concernant l'exclusion des membres gravement fauteurs.

Notre séance annuelle de formation a été consacrée à une introduction à la Gestalt donnée par Chantal.

Ayant de plus en plus affaire à des appels de personnes étrangères, nous avons complété la liste des permanents en y ajoutant la connaissance des langues de chacun.

Durant l'année 2015 nous avons eu la chance de pouvoir tenir nos séances de comité dans les bureaux de Michel. Son hospitalité très appréciée prend fin avec l'année, Michel prenant sa retraite.

Pour conclure, au vu des résultats relativement médiocres de cette année, malgré nos bons contacts avec les gérances et les corps de police vaudois, il faut admettre que nous restons par trop méconnus de la population. Il y a lieu de chercher comment y remédier.

Samuel Bonstein
président

AsMéd-VD - Association vaudoise pour la médiation de voisinage